

Formation sur les plantes invasives



La cellule animation 'rivière Ariège' a proposé à l'ensemble des services techniques municipaux des Mairies, des Communautés de communes et des syndicats de rivière concernés sur la **rivière Ariège**, une formation sur les espèces végétales invasives.

L'objectif de cette formation était de permettre aux participants d'être capable de reconnaître les principales espèces végétales invasives du bord des cours d'eau et d'adopter la meilleure stratégie pour éviter leur dissémination.

Présentation en salle (MIGADO ©)

Cette formation s'est déroulée sur un jour et demi. La première partie de cette formation, le 24 septembre 2012, consistait à réunir les participants en salle pour leur présenter ces espèces et faire un point des connaissances en terme de lutte, avec Cécile BROUSSEAU de l'ANA. Dans les espèces les plus connues, on retrouve l'ailante, le robinier pseudo-acacia, la balsamine de l'Himalaya, la renouée du Japon et le buddleia.

L'après-midi a été consacré à une visite de terrain afin de permettre aux participants de reconnaître ces espèces.

Une équipe de France 3 est venue suivre une partie de la formation, le reportage peut être visionné en suivant ce lien :

<http://languedoc-roussillon.france3.fr/emissions/pyrenees-pirineos/actu/ariege-alerte-aux-plantes-envahissantes.html>.

Lors de la deuxième partie de la formation (12/11/12), le Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées est venu nous présenter son Plan d'actions sur les espèces végétales invasives. Pour en savoir plus vous pouvez vous rendre sur le site internet du Conservatoire Botanique (<http://s265831852.onlinehome.fr/>).



Raisin d'Amérique (MIGADO ©)

Sortie sur le terrain (MIGADO ©)

Pour avoir plus d'informations...

Le site internet Natura 2000 dédié au site « Garonne, Ariège, Hers, Salat, Pique et Neste » vous permet de retrouver toutes les informations sur l'élaboration du DOCOB et l'animation de ce site Natura 2000 ainsi que de télécharger la plupart des documents diffusés.



Des actualités sont publiées régulièrement, alors n'hésitez pas à venir le consulter !

<http://garonne-midi-pyrenees.n2000.fr>

Vos contacts



Contact : Allan YOTTE
13 Place du 59^{ème} R.I.—BP 10018
09001 FOIX Cedex
Tél. 05 34 09 31 09
E-mail : allan.yotte@peche-ariege.com



Contact : Anne SOULARD
35 Avenue de la Marqueille
31650 SAINT ORENS DE GAMEVILLE
Tél. 05 61 75 83 97
E-mail : soulard-natura2000@migado.fr



ANIMATION 'RIVIERE ARIEGE'

Bulletin n°7

Décembre 2012

Avis à la population !

La rivière Ariège est classée site Natura 2000 pratiquement sur tout son cours : de la commune d'Unac (09) en amont, jusqu'à la confluence avec la Garonne en aval.

Ce classement européen met en avant un certain nombre d'espèces animales et d'habitats naturels qui peuvent être rares ou menacés. Le Document d'Objectifs ou DOCOB (document de gestion élaboré avec les acteurs locaux entre 2004 et 2006) dresse l'état des lieux (écologique et des activités humaines), identifie les enjeux et propose des actions.

L'Ariège fait partie d'un site interdépartemental et interrégional : le site FR7301822 « Garonne, Ariège, Hers, Salat, Pique et Neste » constitué de la Garonne et de ses principaux affluents en Midi-Pyrénées. La région Languedoc-Roussillon est elle-aussi en partie concernée via l'Hers vif.

Depuis l'élaboration du DOCOB, l'État a confié annuellement l'animation du site 'rivière Ariège' à la **Fédération de l'Ariège pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques**. Elle travaille en partenariat avec 2 autres structures : l'Association des Naturalistes de l'Ariège (ANA) et l'Association MI.GA.DO. (Migrateurs Garonne Dordogne). L'animation consiste en la mise en œuvre des actions de gestion du DOCOB.

A tous les acteurs du territoire, ce site Natura 2000 est le vôtre ! Si vous avez des projets pour valoriser, préserver/restaurer la biodiversité ou la faire connaître, n'hésitez pas à nous contacter. Nous avons eu l'occasion de réaliser une sortie pour le ramassage des déchets présents au bord de l'Ariège à Prayols, de concevoir le sentier aquatique Bonnac/Saverdun (voir p3), de travailler avec la communauté de communes du Pays de Foix sur des projets de communication, de monter des contrats forestiers avec le Sicoval (voir p2/3). L'an dernier, l'AAPPMA d'Auterive nous a sollicité pour enlever des arbres morts et replanter une ripisylve, au lieu dit « le Bois de Notre Dame »...les travaux débuteront au début de l'année 2013.

Nous pouvons également intervenir sur votre territoire, cela ne tient qu'à vous !

Sommaire :

- Avis à la population !
- Ce qui a été fait en 2012
- Formation sur la loutre d'Europe et le vison d'Amérique
- Formation sur les plantes invasives
- Pour avoir plus d'informations...
- Vos contacts



Ce qui a été fait en 2012...

« *L'animation 2012* » sur le site 'Rivière Ariège' s'est mise en place à partir du mois de juin 2012 jusqu'à la fin du mois de décembre 2012. Elle a permis de travailler sur plusieurs thématiques listées dans les fiches actions du DOCOB, dont voici un petit aperçu :

► Premier bilan des contrats forestiers portés par le Sicoval

Le Sicoval, Communauté d'agglomération du Sud-Est Toulousain est propriétaire et gestionnaire d'une partie du linéaire de l'Ariège sur les communes de Lacroix-Falgarde et de Clermont-le-Fort. Sébastien GAUBERT et Bertrand MAZELIER du Sicoval répondent à nos questions.

Animateur : Pourquoi le Sicoval a décidé de s'engager dans Natura 2000 via la signature de contrats forestiers ?

Sicoval : Dans le cadre de notre premier plan de gestion des Ramiers de l'Ariège, sur l'objectif 'gestion du patrimoine naturel,' il était prévu une action concernant les sites Natura 2000. Il était donc nécessaire de travailler sur cet axe afin de concrétiser la signature de 3 contrats forestiers. Conscient du classement d'un certain linéaire de nos boisements en Natura 2000, il nous paraissait pertinent de tout mettre en œuvre pour honorer ce classement et se conformer aux orientations en vigueur sur ces sites ; d'autant que le financement intégral des opérations était un argument de poids pour bien faire avec peu d'argent. Par ailleurs, le fait de savoir en amont que nous serions potentiellement la première collectivité de la Haute-Garonne aboutissant à la signature de tels contrats a constitué un défi et a permis d'afficher cette initiative comme une vitrine et une véritable reconnaissance à l'échelle du département. Enfin, l'accompagnement de l'animateur MIGADO nous a fortement simplifié la tâche.

Animateur : Quelles sont les principaux avantages et inconvénients rencontrés ?

Sicoval : Avantages :

- le cadrage des travaux sur ces sites est un référentiel rassurant pour une collectivité gestionnaire d'espaces naturels sensibles,
- le financement intégral des opérations (seulement des dépenses liées au temps de travail des techniciens en charge du dossier),
- l'animation et l'accompagnement de très bonne qualité permettant de s'appuyer sur un relais capital pour concrétiser la signature.

Inconvénients :

- les démarches sont assez lourdes pour aboutir à la signature des contrats,
- le suivi des contrats et les appels de fonds nécessitent un très fort investissement pas toujours compatible avec les plannings quotidiens des agents,
- une impression de manque de proximité avec le financeur.

Animateur : Quelles ont été les premières réalisations depuis la signature des 3 contrats ?

Sicoval : Au cours du mois de janvier 2012, la première action a consisté au marquage des sites et à la promotion des actions par l'installation de panneaux d'information qui décrivent les principales actions des contrats forestiers.

Dans le cadre de ses missions de suivi de la lutte contre les espèces invasives, l'Association des Naturalistes d'Ariège (ANA), a identifié des sites témoins afin de suivre l'impact des interventions sur la renouée du Japon, l'ailante et l'acacia. Au cours de l'été, notre prestataire de service, l'entreprise LUCANE, est intervenu à plusieurs reprises sur les trois ramiers dans le cadre de la lutte contre les invasives. Nous récupérons les billons d'acacias qui vont servir de matériaux pour les actions de mise en défens. La Régie du Sicoval est intervenue pour la scarification des ailantes.



Scarification d'un pied d'ailante (MIGADO ©)

Panneau d'information à Lacroix-Falgarde (MIGADO ©)



Intervention de LUCANE : arrachage et écobuage des renouées (MIGADO ©)

Coupe des acacias et traitement à l'ail. A gauche un sujet mort, à droite des rejets de souche (MIGADO ©)

Avec les acacias abattus, réalisation de gradines à gauche pour accéder à la rivière et de barrières pour limiter l'accès à des zones sensibles, présentées par Bertrand MAZELIER (MIGADO ©)

Ce qui a été fait en 2012 (suite)

► Premier bilan des contrats forestiers portés par le Sicoval (suite)

Animateur : Quelles vont être les actions à venir en 2013 et 2014 ?

Sicoval : L'enjeu le plus fort se situe sur le ramier communal de Clermont-le-Fort, où nous devons concilier protection des sites et accueil du public. Il y a une articulation entre le contrat de restauration et celui de mise en défens ; les berges des plages sont dégradées par le piétinement du public, il s'agit de restaurer ces talus de berge et de canaliser le passage du public. Ces chantiers s'achèveront avant la fin de l'hiver.

Animateur : Pour l'instant, quel bilan pouvez-vous en tirer ?

Sicoval : Il y a d'abord, entre tous les acteurs de ces contrats forestiers, un échange permanent : discussions, visites des sites, suivi des interventions, c'est un véritable réseau d'échanges et d'expériences.

Au sujet de la lutte contre les invasives, il faut rester très humble ; l'idée générale est d'essayer de contenir et certainement pas d'éradiquer...

Sur la phase de restauration et de contention, le véritable bilan se fera après la saison estivale, car le site de Clermont-le-Fort est très fréquenté pendant l'été. Nous allons organiser une campagne de sensibilisation auprès du public qui sera relayée au quotidien par les écogardes que nous mettons en poste chaque été.

► Travaux des syndicats de rivière

Une consultation multipartenariale entre les syndicats de rivière, la cellule animation (comprenant les naturalistes) et les services de l'État avait été proposée lors de l'élaboration du DOCOB, à l'occasion de la mise en place de travaux en rivière. Une rencontre a eu lieu, dans le second semestre de l'année 2012, avec le SMAHVAV (Syndicat Mixte d'Aménagement de la Haute Vallée de l'Ariège et du Vicdessos) pour préparer les travaux prévus sur l'Ariège fin 2012/début 2013. La cellule animation a participé à la journée de réception des travaux d'entretien du SMAHVAV réalisés en 2011/2012.



Journée de réception des travaux du SMAHVAV à Tarascon (MIGADO ©)

► Sentier d'interprétation sur l'eau entre Bonnac et Saverdun



Représentation d'un pictogramme (Illustré Presse ©)

ou une approche artistique de tourisme environnemental...

Souhaitant concilier l'environnement et le tourisme en eaux vives, ce projet s'est doté d'une vision à long terme et d'une approche artistique...

Au sortir de ce sentier aquatique, les visiteurs doivent éprouver une sensation triplement agréable : avoir fait un parcours en pleine nature sans complication excessive, s'être instruit sérieusement sans s'ennuyer, s'être promené dans un cadre végétal et aquatique agréablement ponctué d'œuvres d'art, comme dans un jardin d'agrément... Le challenge en 2013 sera de trouver les financements nécessaires à sa réalisation !



Représentation de la porte d'entrée (Illustré Presse ©)

Formation sur la loutre d'Europe et le vison d'Amérique

La cellule animation, en collaboration avec la Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Garonne, a proposé aux chasseurs et piégeurs, pratiquant leurs activités le long des cours d'eau de l'Ariège et de l'Hers vif, une formation sur la loutre d'Europe et sur le vison d'Amérique.

L'objectif de cette formation était de permettre aux participants d'être capables d'identifier ces deux espèces (indices de présence et reconnaissance directe) et d'assurer la conservation des espèces en fonction des pratiques récréatives.

La partie en salle s'est déroulée à Grépiac, le 06 décembre 2012, avec une journée de présentations sur :

- des rappels sur la chasse en bordure de zones humides ainsi que sur la pratique du piégeage, la nouvelle réglementation du piégeage liée à la présence de la loutre et les gestes à mettre en place lors de l'observation ou du piégeage d'une loutre,
- la présentation de ces deux espèces : description, caractéristiques écologiques, dynamique des populations en Midi-Pyrénées et plus localement sur les sites Natura 2000.



Présentation en salle de la Fédération de Chasse 31 (MIGADO ©)

Le 07 décembre 2012 au matin, une sortie sur le terrain a été organisée, avec Vincent LACAZE de l'ANA, sous les ponts de Cintegabelle et d'Auterive à la recherche d'indices de présence. Elle a permis, entre autres, de visualiser des laissées d'un petit mustélidé, pouvant correspondre soit à un vison d'Amérique, un putois ou une fouine...



Loutre d'Europe (BERTRAND ©)



À la recherche des indices de présence sous le pont d'Auterive (MIGADO ©)